Archives de sciences sociales des religions

144 | octobre-décembre 2008
Varia

Roberto Sani, (dir.), *L'educazione dei sordomuti nell'Italia dell'800. Istituzioni, metodi, proposte formative*

Turin, Società Editrice Internazionale, 2008, 550 p.

Michel Ostenc

OpenEdition Journals

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/assr/19883
DOI : 10.4000/assr.19883
ISSN : 1777-5825

Éditeur
Éditions de l'EHESS

Édition imprimée
Date de publication : 1 octobre 2008
Pagination : 163-274
ISBN : 978-2-7132-2192-7
ISSN : 0335-5985

Référence électronique
Michel Ostenc, « Roberto Sani, (dir.), *L'educazione dei sordomuti nell'Italia dell'800. Istituzioni, metodi, proposte formative* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 144 | octobre-décembre 2008, document 144-55, mis en ligne le 04 février 2009, consulté le 21 septembre 2020. URL : http://journals.openedition.org/assr/19883 ; DOI : https://doi.org/10.4000/assr.19883

Ce document a été généré automatiquement le 21 septembre 2020.

© Archives de sciences sociales des religions

Roberto Sani, (dir.), *L'educazione dei sordomuti nell'Italia dell'800. Istituzioni, metodi, proposte formative*

Turin, Società Editrice Internazionale, 2008, 550 p.

Michel Ostenc

1 En Italie, l'éducation des sourds-muets suivait, au début du XIXe siècle, la méthode française de l'abbé de l'Épée plutôt que celle de l'allemand Samuel Heinicke. La première reposait sur un système gestuel qui utilisait un alphabet manuel et le langage des signes. L'école allemande, qui avait essaimé de Leipzig jusqu'à Vienne, était fondée, au contraire, sur l'expression orale. L'ouvrage collectif dirigé par Roberto Sani reconstitue l'histoire de cette éducation spéciale depuis les fondations de l'Italie napoléonienne jusqu'à l'aube du XXe siècle.

2 Les premières écoles italiennes de sourds-muets s'inspirèrent du système français. Le frère des Écoles chrétiennes Ottavio Assarotti joua un rôle de pionnier à Gênes et le soutien du prince Eugène de Beauharnais permit au commerçant lyonnais Antoine Eyraud d'ouvrir un établissement à Milan dès 1805. Une étude minutieuse des documents conservés à l'Archivio di Stato de Milan permet à Mario Gecchele d'en faire l'histoire. La méthode employée dans la capitale lombarde s'inspirait de celle de l'abbé de l'Épée ; mais l'application pratique devait beaucoup à la « métaphysique du langage » diffusée en Italie par la traduction des ouvrages de l'abbé Sicard. Le directeur général de l'Instruction publique du royaume Giovanni Scopoli s'en inquiétait, en estimant que cette formation oubliait de préparer l'esprit des enfants aux dures réalités de l'existence. Il suggérait d'y remédier par l'utilisation simultanée des méthodes allemande et française, l'une pour décrire les objets et l'autre pour les conceptualiser. L'Institut National des sourds-muets de Milan ne verra le jour qu'en 1818, sous administration autrichienne, mais il conservera le langage des signes jusqu'en 1869, lorsque le ministre italien de l'Instruction publique préconisera la lecture labiale. L'intérêt pour l'éducation des sourds-muets sous la Restauration s'explique par le renouveau de l'assistance charitable à l'enfance pauvre et abandonnée. Il s'agissait de

la préserver moralement en lui permettant d'accéder à la foi chrétienne. La méthode française permettait d'obtenir des résultats plus rapidement et son modèle d'internat convenait davantage aux congrégations religieuses ; mais les écoles de sourds-muets n'étaient pas adaptées aux besoins, notamment en Italie méridionale et insulaire. Les établissements les plus nombreux se situaient par contre en Lombardie et en Vénétie où les nouvelles congrégations se montraient plus sensibles que les précédentes à la dimension sociale et éducative de la charité. Elles formaient leurs propres religieuses enseignantes qui choisissaient le type de formation le mieux adapté à leurs élèves. Ce fut le cas des Filles de la Charité qui furent parmi les premières à accueillir des sourdes-muettes dans leurs écoles ; mais elles ne pouvaient s'adresser qu'à un nombre limité d'élèves et devaient solliciter l'aide privée par l'intermédiaire de commissions locales composées de prêtres et de laïques. Les premiers éducateurs multiplièrent les interventions de sensibilisation de l'opinion à leurs problèmes et firent pression sur les pouvoirs publics pour que leurs établissements obtiennent un statut juridique et des dotations financières régulières. Ils y parvinrent à Sienne, mais aussi à Modène et Rome où la reconnaissance publique coïncida avec l'obligation faite aux sourds-muets en âge scolaire de recevoir une instruction primaire.

3 Au premier rang de ces pionniers figurait le père Severino Fabriani, directeur du séminaire de Modène (R. Sani, P. Saladini, *Severino Fabriani. Un ecclesiastico ed educatore nella Modena della Restaurazione*, Rome, Città Nuova Ed., 2001). Ses enseignements s'efforçaient de donner une rigueur scientifique à l'apologétique moderne pour mieux critiquer la pensée des Lumières. Sa collaboration à la revue *Memorie di Religione, Morale e Letteratura* de l'abbé Giuseppe Baraldi mettait l'ultramontanisme au service de la contre-révolution dans la lutte contre l'indifférence et l'incrédulité ; mais l'étude que lui consacre Roberto Sani, à partir de documents puisés dans l'Archivio di Stato di Modena (ASM) et dans l'Archivio Arcivescovile della Curia di Modena (ACM), nous fait découvrir un prêtre résolument engagé dans la vie sociale de son temps. Une conception sereine et équilibrée de la vie sacerdotale, exempte de rigorisme et empreinte de théologie morale, montre que pour Fabriani la sainteté passait par le service des hommes. Cet apostolat l'incita à s'impliquer dans l'enseignement des sourds-muets et il se plongea dans la lecture des pédagogues français, l'abbé de l'Épée ou Ambroise Sicard, sans oublier des auteurs moins connus comme Pierre-François Jamet, Jean-Marie Degérando, M. Piroux et F. Morel (Jamet, *Mémoire sur l'instruction des sourds-muets*, Caen, Imprimerie de l'Académie, 1820-1821 ; Degérando, *De l'éducation des sourds-muets de naissance*, Paris, Méquignon, 1827). À l'Institut des sourdes-muettes de Modène, fondé en 1828, Fabriani imposa l'alphabet des signes ; mais il considérait la langue comme indispensable à toute prise de conscience de l'ordre moral et spirituel de la religion et il fut déçu par les applications pratiques du *Manuel* d'Ambroise Bebian, ancien Censeur des Études de l'Institution Royale des Sourds-Muets de Paris et successeur de Sicard à la direction de l'Institut des sourds-muets de Paris (*Manuel d'enseignement pratique des Sourds-Muets*, Paris, Méquignon, 1827). Bien qu'elle s'inspirât d'un sensualisme hérité de Condillac, la grammaire mise au point par Severino Fabriani n'était pas conçue comme une science des idées à l'instar de celle des idéologues de Destutt de Tracy. Elle n'avait pas d'ambition théorique universelle, mais trouvait sa raison d'être dans l'usage de la parole. Cette méthode d'enseignement restait étrangère aux nouvelles orientations prises en Italie par Raffaele Lambruschini, Ferrante Aporti ou Niccolò Tommaseo. La pédagogie de Fabriani s'inspirait plutôt d'une tradition salésienne où la communauté éducative s'identifie à celle de la famille. Le maître

s'adressait à l'affectivité de l'enfant plus qu'il ne veillait à la formation rationnelle de son esprit. L'enseignement individualisé était attentif à la personnalité de l'élève et la prévention si chère à Don Bosco précédait déjà la répression.

4 L'université de Turin a été la première à s'intéresser à la formation des instituteurs de sourds-muets (1838), avec un enseignement d'arithmétique destiné à développer l'intelligence, de grammaire et d'écriture favorisant le contact avec le réel, de religion et d'histoire sainte pour promouvoir la vie intérieure. Une abondante documentation puisée à l'Archivio di Stato di Torino (AST) permet à Maria Cristina Morandini d'évoquer les difficultés rencontrées par l'enseignement des sourds-muets dans le royaume du Piémont. L'institution turinoise resta tributaire de la philanthropie de ses promoteurs malgré les déclarations de Cavour et de son ministre de l'Instruction publique Giovanni Lanza sur la nécessité d'une intervention de l'État. Le morcellement politique de la péninsule, l'absence d'organisation nationale de la presse et de l'édition limitèrent la diffusion des expériences pédagogiques et accentuèrent l'isolement des différents établissements ; mais une réflexion globale largement inspirée de la pensée d'Antonio Rosmini et les diverses expérimentations didactiques permirent la publication de manuels scolaires destinés à l'enseignement des sourds-muets. Les initiatives furent soutenues par un travail éducatif et culturel particulièrement fécond qui permit de dépasser progressivement le domaine de l'expérience pour atteindre celui de la science.

5 Une évolution se dessina à la veille de l'unité italienne qui aboutit à l'abandon des méthodes traditionnelles fondées sur le langage des signes au profit d'un procédé oral. Le processus se heurta toutefois à des résistances, notamment de la part de l'institution génoise d'Assarotti et des établissements tenus à Modène par les Filles de la Providence. Il partit de Lombardie où les contacts avec la pédagogie allemande étaient restés étroits. Le recteur de l'Institut milanais l'abbé Giulio Tarrà en fut l'un des promoteurs ; mais une étude minutieuse de Mario Gecchele nous rappelle que l'abbé Antonio Provolo en a été l'initiateur. Directeur de l'école des sourds-muets de Vérone (1838), il a d'abord pratiqué la méthode des signes avant de passer à une expression orale intimement associée à la pratique du chant choral (E. Butturini, *Istituzioni educative a Verona tra '800 e '900*, Vérone, Casa Editrice Mazziana, 2001, p. 67 *sq*.) Cette évolution était liée à la lecture des œuvres du directeur de l'Institut de Vienne Frantz Czech, et la méthode orale appliquée à grande échelle avec lecture labiale s'imposa définitivement à Vérone. Le chant faisait partie des exercices d'élocution, la grammaire et le vocabulaire aidant la lecture. À Milan, l'abbé Giulio Terra n'était pas hostile à la méthode du mime ; mais il s'inquiétait, dès 1855, d'une disparition totale de la parole dans l'enseignement des sourds-muets. L'usage du langage des signes ne lui paraissait justifié qu'en cas d'absence de l'objet, alors que la parole articulée s'appuyait sur l'écriture et la pratique de la langue nationale pour établir un lien étroit entre les mots écrits et les idées. L'accent était mis sur la prononciation et sur la capacité du sujet à lire sur les lèvres, la parole devenant le moyen essentiel de communication. La « méthode linguistique » de Giulio Tarra multipliait les exercices, les nomenclatures et les procédés mnémotechniques destinés à en améliorer l'usage. Les principaux adeptes de cette pédagogie furent le directeur de l'Institut féminin de sourds-muets de Côme Serafino Balestra, et surtout le père Tommaso Pendolà, recteur de l'établissement de Sienne et incomparable animateur de la revue *Dell'educazione dei sordomuti in Italia* ; mais Pendolà ne cachait pas dans son ouvrage fondamental, *La Metodica applicata alla istruzione ed educazione dei sordomuti* (1869), tout ce qu'il devait à ses prédécesseurs, et

notamment aux *Lettere logiche* de Severino Fabriani et à la *Pedagogia* d'Antonio Rosmini. Le sourd-muet non éduqué était pour lui l'un des êtres les plus ignorants des classes sociales déshéritées. Il ne jouissait d'aucun droit naturel des citoyens et il était privé du réconfort de la religion. Seul l'enseignement de la parole par la parole permettrait l'épanouissement de ses capacités intellectuelles et son intégration dans la société, le langage des signes présentant un risque de matérialisation des idées. La méthode orale préconisée par le premier congrès des enseignants italiens de sourds-muets à Sienne en 1873 fut définitivement adoptée à Milan en 1880, sans être toutefois unanimement pratiquée. Beaucoup d'établissements utilisèrent un système mixte, comme en témoignent les manuels français et allemands de leurs bibliothèques (J.-J. Valade, *Méthode à la portée des instituteurs primaires pour enseigner la langue française aux sourds-muets*, Paris, Dezobry et Magdeleine, 1857 ; A. Blanchet, *Manuel pour l'enseignement des sourds-muets dans les écoles primaires*, Paris, Hachette, 1866 ; H. Cousin, *Enseignement des sourds-muets dans les écoles primaires*, 2e partie : *Livre du maître*, Lons-le-Saunier, F. Gautier, 1875, et les manuels allemands de M. Hill). L'influence de l'institution génoise d'Assarotti avait conduit Turin à adopter le langage des signes vers 1840 ; mais à partir de 1870, l'École normale piémontaise s'orienta elle aussi vers la méthode orale pure.

6 La loi Casati (1859) ne considérait pas les écoles de sourds-muets comme des établissements scolaires. Celles de Gênes, Milan et Palerme reçurent le statut d'instituts gouvernementaux d'instruction, sans que leurs maîtres se voient reconnaître le titre d'« enseignants publics ». Quant à celle de Rome, elle fut placée sous l'autorité d'un consortium de la province et de l'État. Les congrégations religieuses non ecclésiastiques furent assimilées à des associations et assujetties à l'impôt, ce qui favorisa leur désengagement scolaire. En fait, le statut des écoles de sourds-muets oscillait entre la norme scolaire et celle de l'assistance. La plupart d'entre elles devinrent des « Opere pie », l'État italien répugnant à s'investir dans le domaine de l'assistance charitable par crainte d'un conflit avec l'Église, par libéralisme idéologique et pour éviter de creuser davantage le déficit public. Cette situation eut d'importantes conséquences sur le développement de l'enseignement spécial. Les établissements des grandes villes pouvaient respecter les consignes d'obligation scolaire de la loi Coppino de 1877. Mais ceux de l'Italie méridionale et des îles devaient se contenter du premier cycle de l'école primaire. Les uns enseignaient la langue et la grammaire italienne, le catéchisme et l'histoire sainte, l'histoire et la géographie, l'arithmétique et la géométrie, la gymnastique et le dessin ; les autres se contentaient de rudiments de la langue et de l'histoire nationale, du catéchisme et des travaux manuels.

7 Les instituteurs de sourds-muets menèrent un long combat dans la presse afin d'obtenir la reconnaissance de l'utilité publique de leur enseignement et pour que les dispositions législatives relatives à l'obligation scolaire soient étendues à tous leurs établissements. Le projet du ministre Cesare Correnti (1872) tenait compte de leurs revendications, notamment sur la formation professionnelle des maîtres. Il fut repris par nombre de ses successeurs, mais échoua devant l'incapacité de l'État à faire face à de nouvelles dépenses. Le ministre Agostino Berenini essaya de contourner l'obstacle en étatisant quelques établissements en 1918, avec extension progressive aux autres en fonction des exigences locales. La réforme Gentile de 1923 étendit enfin l'obligation scolaire à tous les établissements de sourds-muets et les transféra sous l'autorité du ministère de l'Instruction publique. Le modèle traditionnel de l'internat était déjà

remis en cause depuis plusieurs années et le débat portait désormais sur la laïcisation des écoles spéciales.

8 L'Histoire a tendance à limiter le mouvement néo-guelfe italien de la Restauration à une réaction cléricale et monarchique ; mais l'ouvrage dirigé par Roberto Sani montre qu'il sut concilier la lutte contre l'incrédulité et l'indifférence avec une ouverture de la charité chrétienne aux réalités sociales de son temps. L'apostolat des congrégations religieuses passait par une mission d'éducation destinée à ramener vers Dieu une société bouleversée par la tourmente révolutionnaire. L'importance croissante de l'emploi de la méthode orale dans l'éducation des sourds-muets participait de ce mouvement, la parole étant l'attribut divin permettant à l'homme de communiquer avec ses semblables. La méthode des signes insistait sur une métaphysique du langage et sur une conceptualisation de l'objet qui satisfaisaient le rationalisme des Lumières, tout en éloignant la perception de l'élève d'une prise directe sur l'ordre naturel des choses ; mais la finalité de l'enseignement spécial devenant l'insertion sociale des sourds-muets à travers l'accès à la religion, le processus éducatif devait partir d'un constat réaliste de l'objet sensible pour s'élever vers l'objet mystique de la création divine. La foi chrétienne devenait un acte de confiance dans la vie et la parole lui servait de vecteur : un langage simple et direct, capable de toutes les résurrections.